

**PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'administration de
l'Association des propriétaires du lac Clair (2011) tenue 3 mars 2014 à 11 h
00.**

SONT PRÉSENTS :

M. Louis Germain, président
M. Raymond Morissette, trésorier
M. Michel Bouchard, secrétaire (téléphone)
M. Yvan Boisvert
M. Serge Olivier
M. Gaston Truchon

ABSENT :

M. Gaston Truchon

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté, avec modification de l'ordre des sujets proposés.

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

L'adoption des procès-verbaux des réunions antérieures est reportée à la prochaine réunion du Conseil d'administration.

3. RAPPORT FINANCIER

Le trésorier dresse un bref rapport sur l'état des finances de l'Association. Un rapport plus complet sera établi après le 1er avril prochain, mais il précise que la situation financière de l'Association ne présente aucun problème.

4. TRAVAUX AU BARRAGE

Le président informe le Conseil d'administration que l'appel des soumissions est effectué et que l'échéancier des négociations devrait nous amener vers le 15 mai 2014 à l'octroi du contrat. Les travaux pourraient débuter à la mi-juin.

Jusqu'à maintenant cinq (5) firmes ont demandé à voir les documents de l'appel d'offres.

Aux dernières nouvelles, le montant total des travaux pourrait dépasser les 120 000,00 \$ prévus à l'origine, mais le trésorier précise que le montant des cotisations spéciales prélevées nous permettra vraisemblablement de ne pas demander à l'Assemblée des propriétaires une augmentation du montant de celles-ci.

5. CHEMIN DE LA MONTAGNE

Le président suggère qu'il soit demandé à monsieur Yvon Morissette de procéder à un examen de la façon dont les travaux à effectuer devront se dérouler.

Ces travaux sont prévus pour ce printemps dès que les conditions climatiques le permettront.

6. ATELIER SUR LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS

Le Conseil d'administration décide de dégager une somme de 100,00 \$ pour permettre à monsieur Serge Olivier de participer à cet événement.

Un rapport devra ensuite être dressé par monsieur Olivier et fourni au Conseil d'administration.

7. DOSSIER SOLIFOR

Rien de particulier n'est à signaler à ce sujet et selon les informations obtenues les travaux d'exploitation forestière seraient sur le point d'être complétés.

8. RESIDENCE DE TOURISME

Une publicité produite sur Internet est portée à l'attention du Conseil d'administration. Un des propriétaires offre sa résidence pour des fins de location de courte durée.

Cette offre contrevient aux dispositions contractuelles auxquelles les propriétaires se sont engagés lors de l'acquisition de leur propriété.

Elle contrevient de plus aux règlements municipaux.

Le Conseil d'administration décide qu'une action doit être entreprise afin de faire cesser cette pratique.

Si cette démarche reste sans résultat il est décidé de confier le dossier à notre aviseur légal pour que le nécessaire soit fait afin de faire respecter les clauses contractuelles auxquelles tous les propriétaires sont soumis.

9. PROJET INTERNET

Le président fournira dans le prochain bulletin un état de situation sur l'avancement du projet.

10. COMITÉ SUR LE PLAN D'ACTION 2014

Un état de situation devra être produit ce printemps.

11. VARIA

Un avertissement non équivoque sera donné par le président dans le prochain bulletin rappelant aux usagers du territoire de ne pas stationner les véhicules en bordure du chemin afin de ne pas empêcher le déneigement de la route.

Le remorquage des véhicules stationnés en contravention sera effectué le cas échéant.

La réunion se termine à 12 h30.

Michel Bouchard
Secrétaire